



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bassin de Lacq

Question au Gouvernement n° 1348

Texte de la question

AVENIR DU SITE DE LACQ

M. le président. La parole est à M. Jean Lassalle, pour le groupe Union pour la démocratie française. (*" Une chanson ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Non, M. Lassalle ne chantera pas aujourd'hui ! Vous avez la parole, mon cher collègue.

M. Jean Lassalle. Je fais relâche aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'industrie. Depuis des décennies, nos concitoyens ont de moins en moins confiance en nous, parce qu'ils ont le sentiment que nous ne sommes pas en mesure d'apporter de vraies réponses à leurs préoccupations profondes, et de les rassurer sur leur avenir.

M. Maxime Gremetz. On se contente de délocaliser !

M. Jean Lassalle. Cela est particulièrement sensible dans le domaine industriel. S'il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause la capacité des industriels à investir et à faire librement leur travail, j'entends toutefois faire appel à leur sens des responsabilités. On ne peut pas appeler les élus à la rescousse uniquement quand tout va mal, à la veille du déclenchement des plans sociaux.

Le gisement de Lacq, dans les Pyrénées Atlantiques, qui a fourni du gaz et du pétrole à la France et à l'Europe entière, a constitué l'une des plus belles aventures du siècle passé. Visité par les plus grands chefs d'Etat du monde, ce site est aujourd'hui en passe d'être abandonné par Total, alors que des compétences de premier plan y avaient émergé au fil des années, notamment dans le domaine de l'industrie chimique.

Ne pourrait-on pas envisager un dispositif permettant d'anticiper les crises, en mettant en place à l'avance, autour des entreprises concernées, un véritable plan de reconversion auquel les pouvoirs nationaux et locaux seraient associés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. Patrick Devedjian, ministre délégué à l'industrie. Monsieur Lassalle, vous avez tout à fait raison d'aimer avec passion votre magnifique région des Pyrénées.

M. Jacques Desallangre. Assez d'hypocrisie !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Répondez à la question !

M. le ministre délégué à l'industrie. Le problème de Lacq est simplement celui de l'épuisement progressif du gisement, dont la fermeture est programmée pour 2013.

M. David Habib. Non, monsieur le ministre, c'est faux !

M. le ministre délégué à l'industrie. Comme vous le souhaitez, nous anticipons cette échéance. Les 1 000 emplois actuels seront progressivement ramenés à 500 d'ici à 2013, et l'usine d'acétylène, qui procure 100 emplois, sera fermée en 2005. C'est dans ces conditions que l'Etat a mobilisé ses moyens ...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lesquels ?

M. le ministre délégué à l'industrie. ...et placé Total face à ses responsabilités (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Je suis heureux de vous dire que des mesures ont été prises : la création de 100 emplois sur le site en chimie fine, avec la perspective de 100 emplois supplémentaires dans le même secteur ; l'investissement de 160 millions de francs sur le site ; ...

M. David Habib. Venez donc dans le Béarn !

M. le ministre délégué à l'industrie. ...la création de 800 emplois dans le secteur de la chimie et la constitution d'un GIP associant l'Etat et les collectivités locales, visant à développer une politique d'investissement sur place afin d'anticiper ce qui est inéluctable. Comme vous le voyez, monsieur le député, l'Etat ne reste pas inerte ("*Mais si !* " *sur les bancs du groupe socialiste.*) devant des faits par ailleurs incontournables (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Il ne sert à rien de crier, monsieur Habib !

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1348

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 2004